

LE TROUSSEAU DU RESIDENT

Tout le linge doit être impérativement marqué à l'entrée au nom du résident avec des étiquettes cousues.

Tout le linge doit pouvoir passer en machine et au sèche-linge.

VETEMENTS

- 4 soutiens gorges
- 5 chemises de corps
- 7 culottes/slips
- 5 robes ou pantalons
- 7 paires de chaussettes
- 7 gilets ou pulls (lavable à 30° en machine)
- 5 chemises de nuit ou pyjamas
- 1 robe de chambre
- 2 paires de chaussons
- 1 ou 2 paires de chaussures
- 1 manteau, pardessus, veste, imperméable
- 1 écharpe
- 1 foulard
- 1 chapeau pour le soleil
- 14 gants de toilette
- 4 draps de bain
- 7 serviettes de toilette

PETITES FOURNITURES ET PRODUITS D'HYGIENE

- savon
- boîte à savon
- shampoing
- coton tiges
- eau de toilette (facultatif)
- brosse à dents
- verre à dents
- produit nettoyant pour dentier
- boîte à dentier
- dentifrice
- mouchoirs papiers
- peigne
- brosse à cheveux
- ciseaux à ongles pour pieds
- coupe ongle
- rasoir électrique ou à main
- mousse à raser
- crème épilatoire (facultatif)
- 1 trousse de toilette ou vanity
- 1 petit sac de voyage en cas d'hospitalisation



Toutes les petites fournitures et produits d'hygiène **doivent être marqués et renouvelés**. Une petite fiche vous informera des affaires à renouveler.